

Nous vous invitons à une réunion d'information sur le thème :

Que doit savoir un propriétaire pour gérer sa forêt

Rendez-vous le **jeudi 6 décembre 2018** à Échevannes

- 14 heures pour la tournée en forêt
 - 18 heures pour la réunion en salle
- voir plan au verso -

En fonction de vos disponibilités vous pouvez assister à l'une ou l'autre de ces séquences ou suivre l'ensemble de la réunion. Entre les deux interventions, un café vous sera offert pour vous réchauffer !

La réunion se déroulera en deux temps :

En forêt à partir de 14 heures puis en salle à 18 heures.

En forêt

- Visite d'une forêt bénéficiant d'une garantie de gestion durable
- Présentation des différents types de peuplements et modes de gestion
- Notions de sylviculture feuillue et résineuse
- Reconnaissance des principaux arbres et arbustes en période hivernale

Rendez à 14 heures à

**RD 120 entre Échevannes et
Crecey/Tille (voir plan au verso)**



En salle, diaporama

- Les documents utiles préalables à la gestion
- Les modes de gestion et outils de gestion durable
- Les interlocuteurs du propriétaire forestier
- Les réglementations applicables en forêt
- Les impôts en forêt privée (notions)
- Les assurances en forêt
- Les permis utiles pour travailler en forêt (permis tracteur, tronçonneuse, certiphyto)

Rendez à 18 heures à

**Rue d'Is sur Tille allée de la liberté
21120 Échevannes**

Fin de la réunion vers 20 h 30

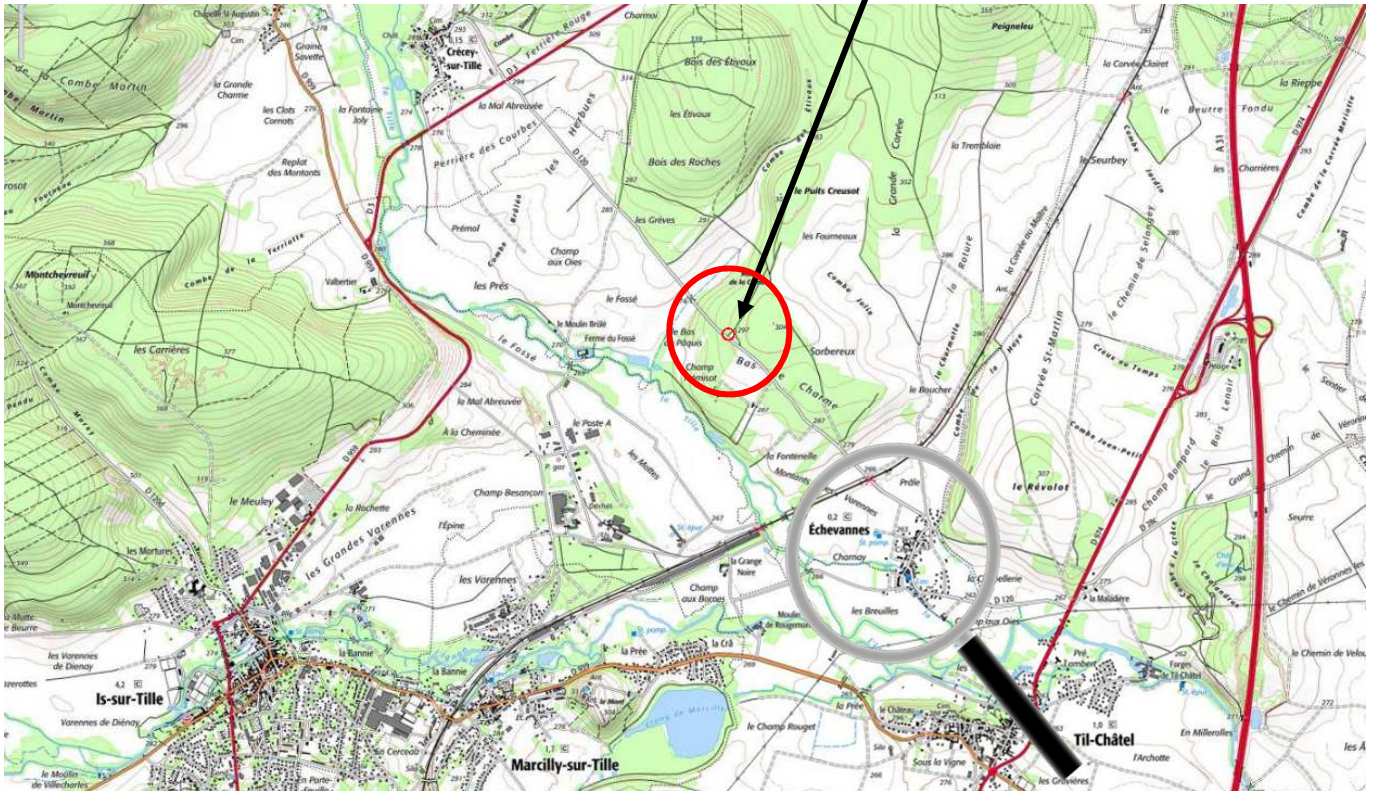
Rendez-vous le 6 décembre à Échevannes

Pour la visite de la forêt, RDV 14 heures :

Route départemental 120 (entre Echevannes et Crecey/Tille)

GPS (WGS 84) : 47°32'27.9" N ; 05°09'11.6"E

Suivre les panneaux « réunion forestière »

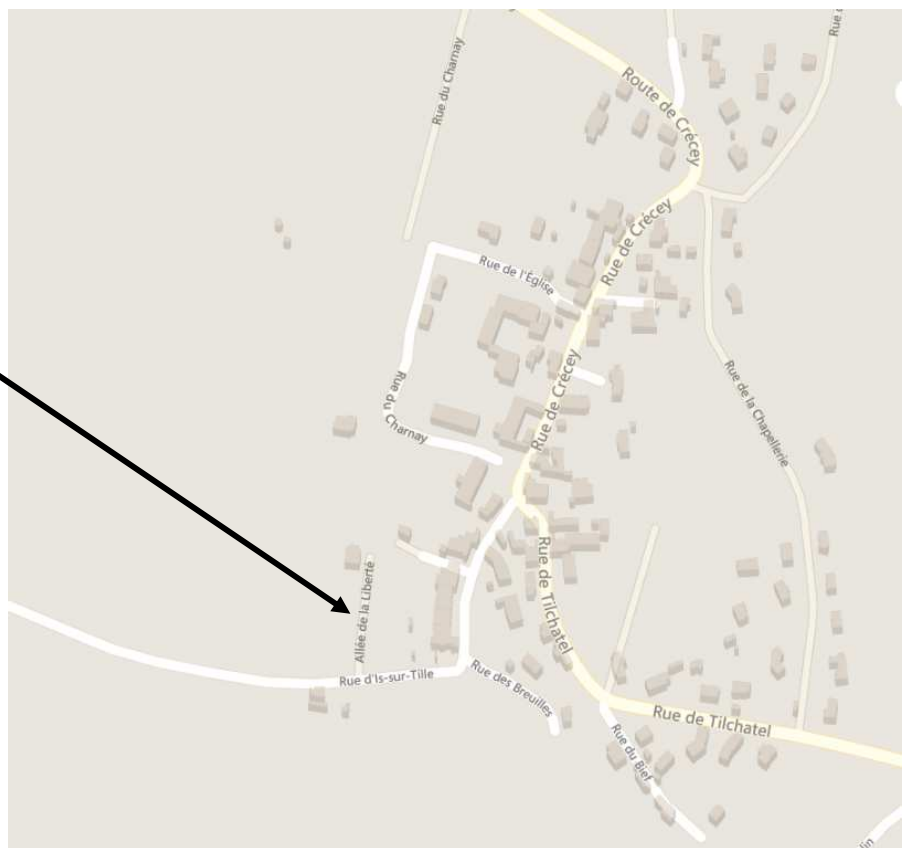


Pour la réunion en salle, RDV 18 heures

Salle des fêtes
Rue d'Is sur Tille
allée de la liberté
21120 Echevannes

Contact :

Alexandre GUERRIER
06 15 31 71 45





Le CRPF devant justifier auprès des financeurs du nombre de participants aux journées de vulgarisation, les inscrits devront **impérativement** signer la feuille de présence pour pouvoir participer à la réunion.

Merci de remplir **un bulletin par personne inscrite*** (participant et accompagnant(s)).

** Le bulletin peut être dupliqué ou recopié sur papier libre.*

Que doit savoir un propriétaire pour gérer sa forêt

BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer avant le 4 décembre 2018

à : **CRPF Bourgogne Franche-Comté**
18 boulevard Eugène Spuller
21000 DIJON

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél : Courriel

Participera à la visite de la forêt à 14 heures le 6 décembre 2018 OUI * NON *
Participera à la réunion en salle à 18 heures le 6 décembre 2018 OUI * NON *
Participera à toute la réunion du 6 décembre 2018 (visite de la forêt + réunion en salle) OUI * NON

(* rayer la mention inutile)

Que doit savoir un propriétaire pour gérer sa forêt

BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer avant le 4 décembre 2018

à : **CRPF Bourgogne Franche-Comté**
18 boulevard Eugène Spuller
21000 DIJON

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél : Courriel

Participera à la visite de la forêt à 14 heures le 6 décembre 2018 OUI * NON *
Participera à la réunion en salle à 18 heures le 6 décembre 2018 OUI * NON *
Participera à toute la réunion du 6 décembre 2018 (visite de la forêt + réunion en salle) OUI * NON*

(* rayer la mention inutile)